



République du Sénégal



**AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
(ARD) de Saint-Louis**

**RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL
2016**



Février 2017



ENSEMBLE VERS L'EMERGENCE DES TERRITOIRES

Sommaire

- 2. Sommaire
- 3. Liste des sigles et abréviations
- 4. **Résumé exécutif**
- 5. Introduction

6 **1. Bilan des résultats et des activités**

- 6. Evolution des indicateurs
- Bilan des résultats intermédiaires et des activités par axes

7 **Axe 1 : Appui à la planification, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale**

- 7. Etat de mise en œuvre des activités
- 8. Appui à la planification
- 8. Le budget participatif
- 9. Appui au renforcement des capacités
- 9. Appui à la gouvernance des collectivités locales

10 **Axe 2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales**

- 11. Niveau atteint des résultats intermédiaires
- 11 Appui à la signature de convention de financement
- 12 Appui à la réalisation d'étude
- 12 Appui à la passation de marché
- 12 Appui à la réalisation d'ouvrage et à la réception des fournitures
- 13 Appui à l'entretien des ouvrages et à la maintenance des équipements

14 **Axe 3 : Appui au développement économique local**

- 14 Niveau atteint des résultats intermédiaires
- 15 Appui au développement des filières porteuses
- 16 Accompagnement des porteurs d'initiatives économiques
- 16 **Accompagnement à la valorisation des territoires**

17 **Axe 4 : Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation**

- 17 Niveau atteint des résultats intermédiaires
- 18 Appui à l'harmonisation des interventions
- 18 Appui à l'animation des cadres de concertation
- 19 Appui au suivi-évaluation

20 **Axe 5 : Pilotage de l'Agence régionale de Développement**

- 20 Gestion et coordination de l'ARD
- 21 Communication
- 23 Suivi-Evaluation et capitalisation
- 25 Dynamique Partenariale

29 **Etat d'exécution fiduciaire**

SIGLES ET ABBREVIATIONS



Ministère de la gouvernance, locale,
du développement et de
l'aménagement du territoire

**AGENCE REGIONALE DE
DEVELOPPEMENT (ARD)**
de Saint-Louis

Adresse : 83, route de Khor Sor

Téléphone : +221 33961 77 67

Fax : +221 33961 83 99

Email: Ard-sl@ardsaintlouis.org

Site web: www.ardsaintlouis.org

AACID	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ADETER	Apprentissage pour le Développement des Territoires Ruraux
ADM	Agence de Développement Municipale
AFD	Agence Française de Développement
AG	Assemblée Générale
AICHA	Appui aux Initiatives de Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement
ARD	Agence régionale de Développement
ASUFOR	Association des Usagers de Forage
ASUREP	Association des Usagers de Réseaux d'Eau Potable
AWA	Déformation du mot espagnol Agua qui signifie eau
BP	Budget Participatif
CL	Collectivité Locale
CRAC	Civilisations, Religions, Arts et Culture
CTR	Comité Technique Régional
DAMO	Division Appui à la Maitrise d'Ouvrage
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DEL	Développement Economique Local
DRP	Demande de Renseignement et de Prix
FAMSI	Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale
FERA	Fonds d'Entretien Routier Autonome
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPS	GPS
MCA	Millenium Challenge Account
MP	Microprojet
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACR/VFS	Programme d'Appui des Communautés Rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal
PAQEEB	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité dans l'Education de Base
PDC	Plan de Développement Communal
PDD	Plan de Développement Départemental
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDL	Programme National de Développement Local
PPC	Programme de Pistes Communautaires
PPM	Plan de Passation de Marchés
PSDAR	Programme de Soutien au Développement Agricole et Rural
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RSE	Responsable Suivi Evaluation
SDE	Sénégalaise Des Eaux
STEFI	Suivi Technique et Financier
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston Berger

RESUME EXECUTIF

Les activités de 2016 s'articulent autour de cinq axes : (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales, (3) Appui au développement économique local, (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation et (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement.

Les activités de l'année 2016 sont principalement marquées par la poursuite du processus de mise en œuvre de la nouvelle démarche de planification avec une prise en compte du volet gouvernance des collectivités locales et l'atelier de capitalisation de cette démarche pour une mise à l'échelle. A Saint-Louis, quatre communes et un département étaient retenus pour tester la démarche.

A l'issue de ce processus, un atelier national de validation du nouveau format de document a été organisé à Dakar. Le PDC de Gaé a été pris en exemple et l'ensemble des parties prenantes ont validé le document et l'ont recommandé pour le processus de mise à l'échelle. Cette mise à l'échelle, validée lors d'un atelier à Saly, a permis à la région de disposer de 9 CL (Fass Ngom, Ndiébène Gandiole, Ronkh, Ndombo, Niandane, Ndiayéne Pendao, Galoya, Boké Dialloubé et le département de Dagana) supplémentaires pour dérouler le processus.

Des activités de renforcement de capacité à travers des ateliers d'échanges sont organisés pour répondre à la forte demande des élus dont la plupart étaient à leur premier mandat. Ce volet a été marqué par l'atelier d'échange avec les élus, les entrepreneurs et les autres parties prenantes sur la mise en œuvre du FECL. Cet atelier a permis de résoudre certains goulots d'étranglement qui étaient dus au manque d'information des acteurs sur des éléments liés au processus de décaissement et de passation des marchés. Ce qui confirme davantage l'intérêt de poursuivre l'appui apporté par l'ARD dans le processus de passation des marchés et la réalisation et le suivi des projets financés par les partenaires du PNDL, de l'ADM, de la coopération décentralisée etc.

Le financement de ces partenaires est en grande partie destiné à la réalisation d'infrastructures sociales mais depuis 2012, l'élaboration du PRDI a permis de mieux mettre en exergue les enjeux de développement économique de la région ainsi que ses potentialités.

La coopération entre la région de Saint-Louis et la région Andalous (Espagne) a abouti au financement d'un programme de développement économique pour traduire en acte les orientations du PRDI. Ce programme a permis de structurer 19 GIE autour de filières de l'agriculture et de l'élevage, regroupant 1 127 bénéficiaires en activités et avec des prévisions de revenus améliorés. Ceci lui a valu une seconde phase appelé de consolidation pour renforcer et restructurer les activités financées dans la première phase mais aussi démultiplier les expériences réussies au niveau d'autres localités.

Sur le plan de la gouvernance, trois activités phares ont marqué l'année 2016. Il s'agit de l'organisation de la journée mondiale de l'eau délocalisée à Saint-Louis pilotée par le cadre de concertation régional sur la gouvernance de l'eau et de l'assainissement, la tenue de la réunion de coordination du PNDL et l'organisation des premières conférences territoriales.

Pour mieux assurer son rôle de suivi et d'appui à la coordination du développement régional, l'ARD s'est investie dans la mise à jour de ses bases de données et de son système d'information géographique. Avec l'appui de la Direction de la planification, dans le cadre des revues annuelles conjointes, 3 conférences d'harmonisation départementales et une régionale ont été organisées. Egalement, un rapport régional des activités, commandité par le Gouverneur, a été réalisé durant l'année 2016.

Dans le cadre de l'animation des cadres de concertation, l'ARD a coordonné à travers le programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (AICHA), un cadre de concertation pour la gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement. Egalement, avec l'appui du PSDAR, des cadres de coordination, de planification et de suivi-évaluation du développement ont été installées au niveau de 5 communes.



Introduction

La région de Saint-Louis, ses territoires ses ambitions

La région de Saint-Louis constitue un enjeu important pour la mise en œuvre des politiques pour l'atteinte des objectifs du PSE. En effet, compte tenu des énormes potentialités économiques dont regorgent la région surtout sur le plan agricole, l'Etat du Sénégal lui a assigné un objectif ambitieux de couvrir 57% de la production de riz paddy pour l'autosuffisance en riz horizon 2017. Pour atteindre cet objectif, tous les acteurs de développement doivent apporter leur contribution. Parmi ces acteurs, les collectivités locales occupent une place importante. Avec l'avènement de la réforme de l'acte 3 de la décentralisation, les collectivités locales doivent assurer leur rôle de leadership et animer le développement territorial. L'ARD de Saint-Louis, en tant que structure d'appui des collectivités locales et de coordination et d'harmonisation du développement régional, se voit assigner des responsabilités plus accrues compte

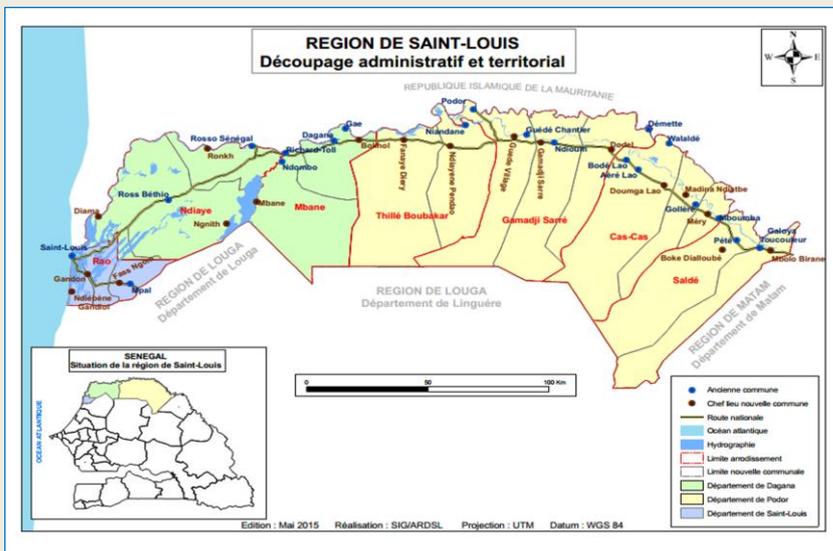
C'est dans ce contexte que ce rapport annuel est élaboré pour mettre en exergue les différents chantiers exécutés par l'ARD durant l'année 2016. Ce rapport fait un état des lieux sur les différentes réalisations de l'ARD dont les plus importantes sont l'élaboration des documents de planification (PDD, PDC), le renforcement des capacités des élus locaux en matière de gouvernance, la mesure de performance des collectivités locales, l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux et de création de richesse (AICHA, PSDAR, AWA, Yvelines, etc.) et le suivi-évaluation et l'harmonisation de toutes les interventions au niveau régional (rapport d'activités régionales, conférence d'harmonisation, conférence territoriale).

Le présent rapport est élaboré pour faire l'état de mise en œuvre du plan de travail et budget annuel 2016 validé par le Conseil d'administration et est structuré en deux parties.

Une première partie qui présente le bilan des résultats et des activités suivant les cinq axes définis dont (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des

collectivités locales, (3) Appui au développement économique local, (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation et (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement.

Une seconde partie qui dresse le bilan de l'exécution financière à travers l'exécution des marchés, la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses.



I. Bilan des résultats et des activités

L'ARD de Saint-Louis, dans le cadre de ces missions, est chargé d'aider à l'harmonisation et à la coordination du développement régional. C'est pourquoi, l'ensemble des indicateurs régionaux doivent être suivis. Pour la mise en œuvre de cette mission, une base de données exhaustive des services sociaux de base a été mise en place. Egalement, le PTBA a été élaboré suivant les cinq axes d'intervention cités ci-dessus. Ainsi, l'évolution des indicateurs régionaux et le point sur la mise en œuvre des activités par axe d'intervention seront présentés dans ce qui suit.

1.1 Evolution des indicateurs régionaux

La région de Saint-Louis constitue l'une des régions du Sénégal qui présente les taux d'accès aux services sociaux de base les plus importants. En effet, avec l'appui des projets et programmes, plusieurs activités ont été réalisées dans le but d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base. Le tableau suivant fait état de l'évolution des taux d'accès sur les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'assainissement.

Secteurs		Taux d'accès en 2014	Taux d'accès en 2015
Education	Préscolaire	13.30%	13.70%
	Elémentaire	88.70%	87.70%
	Moyen	64.00%	52.04%
	Secondaire	36.60%	36.90%
Santé		81%	81%
Hydraulique		89%	90%
Assainissement		59%	59%



Le développement économique régional est porté par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Concernant l'agriculture, la région a aménagé 64% du potentiel irrigable. La production agricole en 2016 est passée de 393 717 tonnes à 461 100 tonnes de riz paddy permettant de couvrir l'ensemble des besoins régionaux et de participer à hauteur de 17% aux besoins nationaux. Pour ce qui est de la pêche, il y a une forte baisse des mises à terre passant de 75 754 tonnes en 2015 à 42 104 tonnes en 2016 soit une baisse de 33 650 tonnes. Pour l'élevage, la mesure des indicateurs de 2016 ne sont pas encore disponibles.

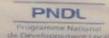
1.2 Bilan des résultats intermédiaires et des activités par axe

Les activités déroulées durant l'année 2016 entrent en étroite cohérence avec les 5 axes définis dans le cadre du manuel de procédure de Suivi-Evaluation des ARD qui traduit parfaitement les missions spécifiques assignées. Ces axes tournent autour de (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales, (3) Appui au développement économique local, (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation et (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement.



Célébration de la journée mondiale de l'eau sous la présidence du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement

REGION DE SAINT-LOUIS
ATELIER REGIONAL DE MISE A NIVEAU ET D'ECHANGE SUR LA MISE
EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT FDL/PNDL
 Du 18 Août au 19 Août 2016 Salle de délibération du Conseil départemental de Saint-Louis



Axe 1 : Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale



Le processus d'expérimentation de la nouvelle approche de planification entamé depuis Août 2015 a été bouclé en 2016 à cause d'un retard constaté dans toutes les régions. Néanmoins Saint-Louis a été la première région ayant bouclé le processus pour les communes de Gae et de Méry et le département de Saint-Louis. Le PDC de Gae a même été adopté comme modèle de référence et a fait l'objet d'un atelier national de partage organisé par la plateforme nationale en présence du Maire de la commune, de l'UAEL et des ministères et Directions concernés.

En plus des plans élaborés dans le cadre de l'expérimentation, le PNDL a financé l'élaboration de PDC pour la commune de Saint-Louis et de PDD pour le département de Podor.

Pour la phase de mise à l'échelle, le PNDL prévoit le financement pour l'élaboration de 8 PDC et du PDD de Dagana et compte contribuer au financement complémentaire pour les autres communes.

Compte tenu de l'urgence marquée par la forte demande des communes et l'engagement de certains Maires à mobiliser le financement sur leur ressource propre, l'ARD a démarré le lancement du processus dans ces communes et dans les cinq communes d'intervention du PSDAR qui a appuyé financièrement l'atelier de démarrage.

En ce qui concerne le renforcement de capacité, compte tenu de la forte demande en formation des acteurs territoriaux, beaucoup de partenaires comme le PNDL, l'ADPME, le CFFTP, la Direction des Collectivités locales, etc., se sont appuyés sur l'ARD pour dérouler des sessions de formation au profil des acteurs locaux. Les autres sessions de formations portées par l'ARD étaient prises en charge par le PSDAR et ont touchées les domaines du Développement Economique Local.

Relativement à la gouvernance, une phase test de mesure de performance des CL a accompagné la phase expérimentale de planification. Durant l'année 2016 la mesure de performance a été réalisée pour toutes les CL ayant reçu un financement du PNDL pour l'élaboration des outils de planification. Au terme du processus le PNDL compte financer pour la mise à l'échelle dans toutes les régions. A Saint-Louis, les termes de référence sont déjà validés depuis décembre et le démarrage des opérations est prévu au mois de février 2017.

L'écart dans la planification s'explique par l'insuffisance des moyens des collectivités locales pour prendre en charge elles-mêmes, le financement du processus d'élaboration de leur plan de développement. Pour le renforcement de capacité, aucune valeur cible n'a été définie dans le PTBA de 2016.

Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs atteintes	Valeurs cibles	Taux de réalisation
Planification locale appuyée	Pourcentage de plans de développement réalisés	3	5	60%
Capacités des acteurs locaux renforcées	Nombre d'acteurs locaux formés	774	IND	100%
Niveau de performance des CT évalué	Nb de CL évaluées	5	5	100%

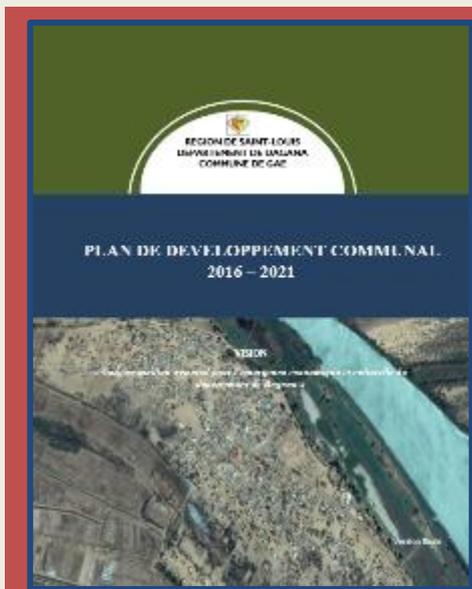
APPUI À LA

PLANIFICATION LOCALE

Après l’atelier national de partage du modèle de document, de la stratégie de mise en œuvre et des outils, le PNDL a décidé d’appuyer pour le financement de l’élaboration des PDD de tous les départements et des PDC de quelques communes selon ses ressources financières disponibles.

Pour cette seconde phase de financement, la région de Saint-Louis a ainsi bénéficié d’un financement de 8 PDC et 1 PDD. Il s’agit des communes de Ndiébène Gandiol, Fass Ngom, Ronkh, Ndombo, Boké Dialloubé, Niandane, Ndiayéne Pendao et Galoya et le Département de Dagana.

Collectivité locale	Etat d’élaboration	Observations
Commune de Saint-Louis	En cours de finalisation	Le CTR a organisé un atelier élargi aux autres services pour intégrer les observations sectorielles et finaliser le document
Commune de Méry	Attente de l’adoption par le Conseil	Fixer la date d’adoption
Département de Podor	Le PDD est validé par le Conseil départemental	Le CTR est en train d’intégrer les observations sectorielles et de finaliser le document
Commune de Ndiébène Gandiol	Atelier de validation du rapport diagnostic et planification tenu en Décembre	L’ARD a profité des opportunités avec certains partenaires pour anticiper sur le processus de planification en attendant les virements du PNDL
Communes de Fass Ngom, Ronkh, Ndombo, Niandane, Boké Dialloubé, Ndiayéne Pendao et Galoya et Dépt. de Dagana	En attente de virement du PNDL	La mobilisation des ressources étaient prévue en décembre par le PNDL.



Le Budget participatif

Après la capitalisation de la phase pilote du processus de budget participatif, le PNDL et ses partenaires ont initié un projet de participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales (BPS). Ce projet, d’une durée de 03 ans, vise, entre autre, à réaliser des investissements à caractère socio-économique, améliorer la mobilisation des ressources locales et à capitaliser et appuyer les acquis et enseignements tirés des politiques publiques.

Dans la première année de mise en œuvre du projet BPS, 03 collectivités locales de la région avaient bénéficié chacune d’une convention de financement de 40 000 000 FCFA pour dérouler le processus du budget participatif. Il s’agit de

conseil départemental de Saint-Louis et des communes de Diama et Mbane. Cependant ces collectivités locales ont mis en œuvre leur convention sans pour autant dérouler le processus du budget participatif. Cette situation résulte de la non-implication de l’ARD dans le choix des collectivités locales bénéficiaires. Dans la mise en œuvre de la deuxième année du projet BPS, les communes de Richard-Toll et de Mbolo Birane ont été sélectionnées conformément aux critères arrêtés par le PNDL et Enda Ecopop. Toutefois, les activités de mise en place des préalables ont démarré avec l’élaboration de la note de cadrage et la note méthodologique du processus. Une rencontre de partage des termes de référence et de la démarche est ainsi prévue avec les collectivités territoriales bénéficiaires.

➔ APPUI AU RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Compte tenu des nouvelles orientations de l'Etat surtout en termes de territorialisation des politiques publiques, beaucoup de partenaires ont choisi d'offrir des sessions de formation au profit des élus locaux. Le Service de la Formation a procédé ainsi à l'installation du comité régional de formation et la sélection du pool régional de formateurs. Cet atelier a été l'occasion de partager les modalités de mise en place du plan de formation de la zone ZCO (Louga, Saint-Louis et Matam).

Les formations destinées aux autres acteurs sont prévues dans le cadre de la mise en œuvre de programmes spécifiques. Il faut noter que des ateliers d'échanges ont été par endroit des occasions pour améliorer le niveau de connaissance de certains acteurs. Le tableau suivant fait état de la situation (voir annexe pour les détails).

Partenaire	Nb sessions Formation	Nb Ateliers	Domaines	Nb de bénéf. H	Nb de bénéf. F	Coût
PNDL	1	0	Conventions de financement FDL	61	48	3 080 500
ADPME	1	0	Techniques de réponse aux appels d'offre	22	6	Indisponible
DCL	1	0	Fonction Publique locale	60	15	Indisponible
AICHA	0	1	Gouvernance de l'eau et de l'assainissement	71	10	Indisponible
Service de la Formation (MGLDAT)	0	1	Formation des acteurs territoriaux	28	2	Indisponible
PSDAR	4	5	Gouvernance économique locale, animation du développement local, harmonisation des interventions, fromagerie	283	84	6 127 305

Difficultés	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans l'organisation et la coordination des activités de formation préparées depuis le niveau central par le partenaire - Similitude de certains thèmes - Insuffisance des ressources financières pour une prise en charge des besoins spécifiques de formation des CL 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à contribution de nos moyens matériels (apportée) - Alternance des bénéficiaires (apportée) - S'appuyer sur les structures locales pour identifier les besoins réels de formation et mobiliser les services techniques locaux pour dérouler des formations pratiques (domaine, perception, cadastre etc.)



➔ APPUI À LA GOUVERNANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour accompagner l'Etat et les collectivités à apporter une réponse efficace aux exigences de bonne gouvernance locale, le Programme National de Développement Local (PNDL) avait lancé une opération test d'une nouvelle méthode de planification soutenue par l'utilisation de nouveaux outils et technologies dans 42 collectivités locales du pays (3 collectivités par région), au cours de laquelle une grille de mesure de performances des collectivités territoriales en termes de gouvernance locale a été intégrée.

A cet effet, le comité technique national d'évaluation des performances des CL a tenu un atelier de capitalisation qui a permis de définir avec les acteurs concernés les modalités sur le passage à l'échelle de la mesure de performances. Le Comité technique régional d'évaluation projette ainsi de

démarrer le processus sur les 35 collectivités locales restantes très prochainement.

Sur le plan opérationnel, les tâches seront réparties comme suit :

- les membres du comité technique régional seront responsabilisés pour préparer et dérouler les exercices d'évaluation, pour élaborer les rapports d'évaluation des performances des collectivités territoriales et pour organiser les ateliers de validation ;
- un facilitateur ayant une expérience dans la gouvernance locale sera recruté pour consolider les rapports des collectivités territoriales et pour élaborer et restituer le rapport régional de mesure de performances.



Axe 2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales

L'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales constitue une mission d'une importance capitale. En effet, les CL ont délégué la maîtrise d'ouvrage de leurs projets à l'ARD. Ainsi, toutes les procédures de passation des marchés ainsi que le suivi financier et technique des projets sont accompagnés par l'ARD. Cet axe revient sur le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires et l'état de mise en œuvre des activités des différents volets.

➔ Niveau de réalisation des résultats intermédiaires

Dans le PTBA de l'ARD, des indicateurs de résultats ont été définis pour mesurer le niveau de performance des activités déroulées. Le tableau suivant fait état du niveau d'atteinte de ces résultats.

Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs atteintes	Valeurs cibles	Taux de réalisation
Signature des conventions appuyée	Pourcentage de conventions signées	5	5	100%
Mécanismes de financements valorisés	Nombre de nouveaux mécanismes de financement valorisés	0	0	00%
Réalisation d'études appuyée	Pourcentage de réalisation d'études appuyé	5	7	71,4 %
Passation des marchés appuyée	Pourcentage de passation des marchés appuyés	2	2	100%
Réalisation des ouvrages appuyée	Pourcentage de réalisation d'ouvrages appuyés	96	112	85,7%
Entretien et maintenance des ouvrages et équipements appuyés	Pourcentage de maintenance et d'entretien d'ouvrages et d'équipements appuyés	1	1	100%
Clôture convention	Pourcentage de clôtures de conventions appuyées	26	28	92,86%

➔ Etat de mise en œuvre des activités

Les activités déroulées au niveau de l'axe appui à la maîtrise d'ouvrage des CL visent à assurer une meilleure efficacité des CL dans la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures et de fourniture d'équipements. Elles sont réparties en 5 volets dont (i) appui à la signature des

conventions de financement, (ii) appui à la réalisation d'études, (iii) appui à la passation des marchés, (iv) appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures, et (v) appui à l'entretien et à la maintenance des ouvrages et équipements.

➔ APPUI À LA SIGNATURE DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Le PNDL, dans la mise en œuvre du FECL a notifié des accords de financement pour l'année 2016 à 4 collectivités locales de la région. Il s'agit des communes de Boké Dialloubé, Niandane, Démette, Gaé. Pour accompagner ces CL, les activités suivantes ont été déroulées :

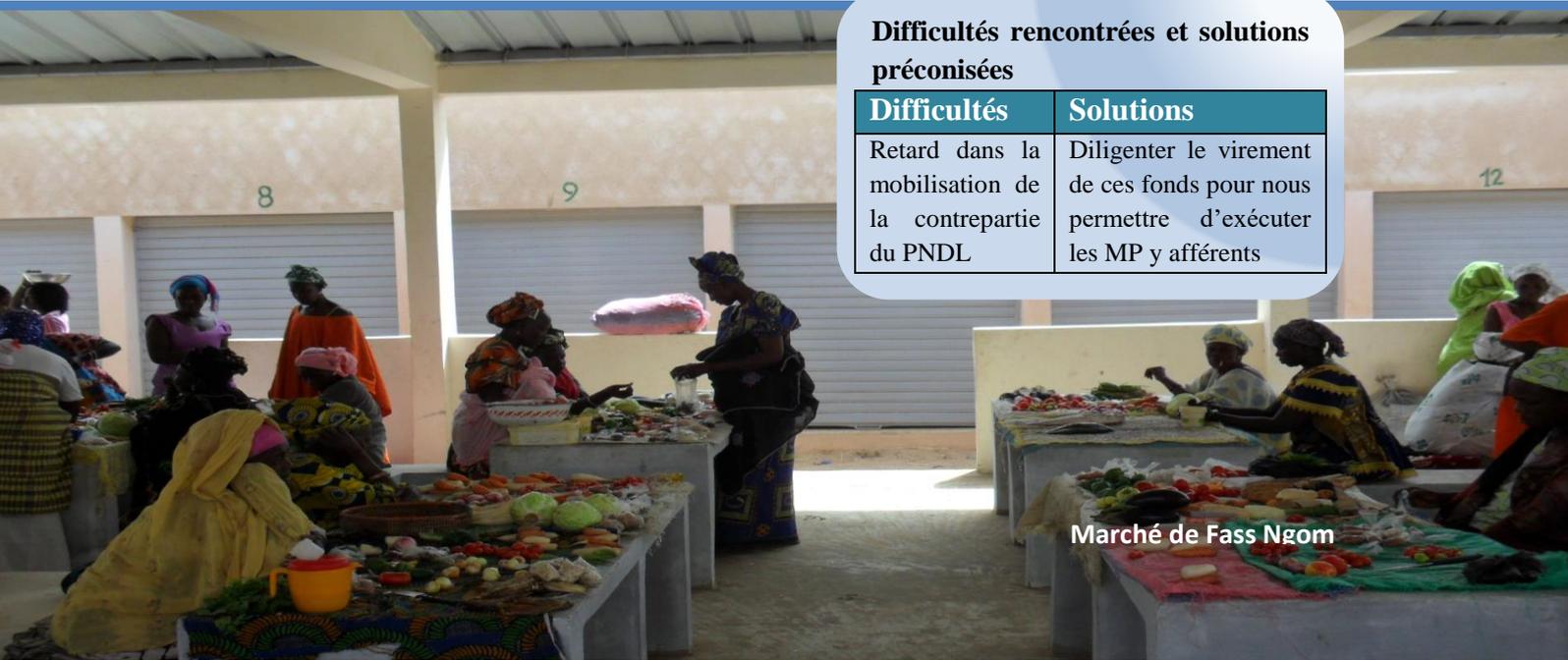
- Elaboration des conventions et suivi des signatures par les Maires, le Directeur de l'ARD et approbations par l'autorité administrative ;

- Transmission au PNDL des notifications de versement des contreparties des collectivités locales pour la mise à disposition des fonds.

A la suite de la notification des contreparties versées par les CL, des retards ont été constatés dans la mise à disposition des fonds pour le démarrage des travaux. C'est ainsi que des lettres ont été adressées au PNDL pour diligenter la situation.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Retard dans la mobilisation de la contrepartie du PNDL	Diligenter le virement de ces fonds pour nous permettre d'exécuter les MP y afférents



Marché de Fass Ngom

➔ APPUI À LA RÉALISATION D'ÉTUDES

A la suite de la signature des conventions et l'élaboration des plans annuels d'investissement par les CL, une phase d'étude est réalisée afin d'évaluer les coûts réels des investissements prévus. Cette phase constitue une étape importante qui permet de déterminer de façon rationnelle les montants nécessaires et ainsi servir de base pour l'élaboration des dossiers de marchés. C'est dans ce cadre que des missions de terrain ont été effectuées au niveau des

sites prévus pour abriter les microprojets afin de relever les éléments nécessaires à l'élaboration des DAO ou DRP.

Egalement, dans le cadre des conventions avec l'ONG Plan Sénégal, deux études ont été réalisées dont une étude relative à l'adduction à l'eau potable de la zone de Iba Balla (commune de Gandon) réalisée par un cabinet privé et une autre relative au projet d'extension du lycée de Mpal élaborée par la division.



Construction de marché de...

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Lenteurs observés dans la validation des projets d'AEP en milieu urbain	Améliorer la coordination des acteurs (SDE, SONES et ARD)
Insuffisance de la logistique par rapport au volume de mission à effectuer	Renforcement des moyens logistiques

➔ APPUI À LA PASSATION DE MARCHÉS

L'appui à la passation constitue un chantier majeur dans l'accompagnement des collectivités locales. En effet, compte tenu des capacités limitées des CL dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés, l'ARD effectue un certain nombre d'activités allant des préalables au lancement des dossiers d'appels d'offres. Ainsi, plusieurs activités ont été déroulées dont :

- La réalisation des préalables à la passation de marché (PPM et AG, arrêtés de mise en place des commissions

et cellules de passation des marchés avec les chartes de transparence) pour toutes les 41 CL de la région

- le suivi périodique des CL ayant passés des marchés ;
- l'élaboration des dossiers de marchés à hauteur de 71% pour les 7 communes concernées
- l'accompagnement durant tout le processus de sélection de nouvelles entreprises suite à la résiliation de certains marchés.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Non respect du principe d'équité dans l'analyse des offres exprimés par certaines CL	Offrir davantage de formation dans le domaine des passations de marché en mettant le focus sur les responsabilités de chaque partie prenante



Chantier de construction de salles de classe à....

➔ APPUI À LA RÉALISATION DES OUVRAGES ET À LA RÉCEPTION DES FOURNITURES



Supervision des travaux...

Le suivi de la réalisation des projets de construction d'infrastructures et de fourniture d'équipements requiert des capacités techniques dont ne disposent pas toutes les CL. C'est pourquoi, un appui régulier est apporté par l'ARD afin d'avoir des infrastructures et équipements respectant les normes aussi bien sur le plan technique mais aussi environnemental. Cet appui concerne essentiellement :

- la vérification de l'intégration des prescriptions environnementales et sociales dans les offres techniques et les dossiers d'exécution. Ainsi, l'ensemble des offres techniques et des dossiers d'exécution proposés par les prestataires ont pris en compte les recommandations environnementales et sociales. Cependant des manquements ont été notés dans le suivi sur le terrain du respect de ces recommandations ;
- le suivi de la bonne gestion des contrats qui a permis de lever les blocages observés dans la mise en œuvre des anciennes conventions. En effet, plusieurs contrats signés avant 2015 et dont les entreprises étaient défaillantes ont fait objet de résiliation et ont été relancés. Ce qui a permis de réceptionner tous les chantiers en 2016 à l'exception des 2 microprojets au niveau des communes de Démette et Aéré Lao. Une nette amélioration a été notée dans le respect des délais contractuels et dans le traitement des décomptes (moins de rejet par le trésor).
- le suivi des chantiers et la réception des ouvrages avec plus de 132 déplacements effectués dans l'année.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Informations reçues tardivement de certaines communes sur le démarrage de travaux et le niveau d'exécution • Manque de rigueur de certains prestataires • Retard dans les décaissements 	<p>Dès notification de l'ordre de service pour le démarrage des travaux nous informer pour nous permettre de tenir la réunion de démarrage du chantier obligatoire pour la réussite des travaux.</p> <p>Dresser une liste rouge partagée entre l'ARD et les CL pour éviter les prestataires malhonnêtes.</p> <p>Organiser une rencontre d'échanges entre les acteurs concernés</p> <p>Améliorer la synergie entre les acteurs (trésor, ARD, DCMP)</p>



Confection de plan avec AUTOCAD

➔ APPUI À L'ENTRETIEN DES OUVRAGES ET À LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

L'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements constituent le maillon faible au niveau de la région depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, dans la nouvelle politique de l'agence, il est établi la mise à disposition de modèle de gestion des infrastructures aux CL avec un compte d'exploitation incluant l'entretien. C'est dans ce cadre qu'un modèle de gestion a été produit pour la mise en service de la salle des fêtes de Cas Cas dans la commune de Madina Ndiathbé.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPC/PNDL, un atelier de formation des tacherons et chef cantonniers des communes de Gandon, Fass Ngom et Ndiayène Pendao sur

l'entretien des pistes communautaires a été organisé. Egalement, des projets économiques seront appuyés par le PPC/PNDL pour permettre aux comités de gestion mis en place de disposer de moyens financiers pour assurer l'entretien de ces pistes.

A la suite des requêtes de financement introduites pour l'entretien et la réhabilitation des pistes communautaires depuis 2015 dans le cadre du FER, une mission de reconnaissance conjointe du FERA, du PNDL et de l'ARD a été effectué sur les tronçons choisis.

PPC réalisation de 2015-2016

➔ Piste communautaire Mpal (RN2) -Niassène sur un linéaire de 16 km environ dans la commune de Fass Ngom

➔ Piste communautaire Gandon -Maka toubé sur un linéaire de 7 km environ dans la commune de Gandon,

➔ Piste communautaire Ndiayene Pendao-Louboudou Doué sur un linéaire de 19 km environ dans la commune de Ndiayene Pendao,



Travaux de remblai de la piste de Fass

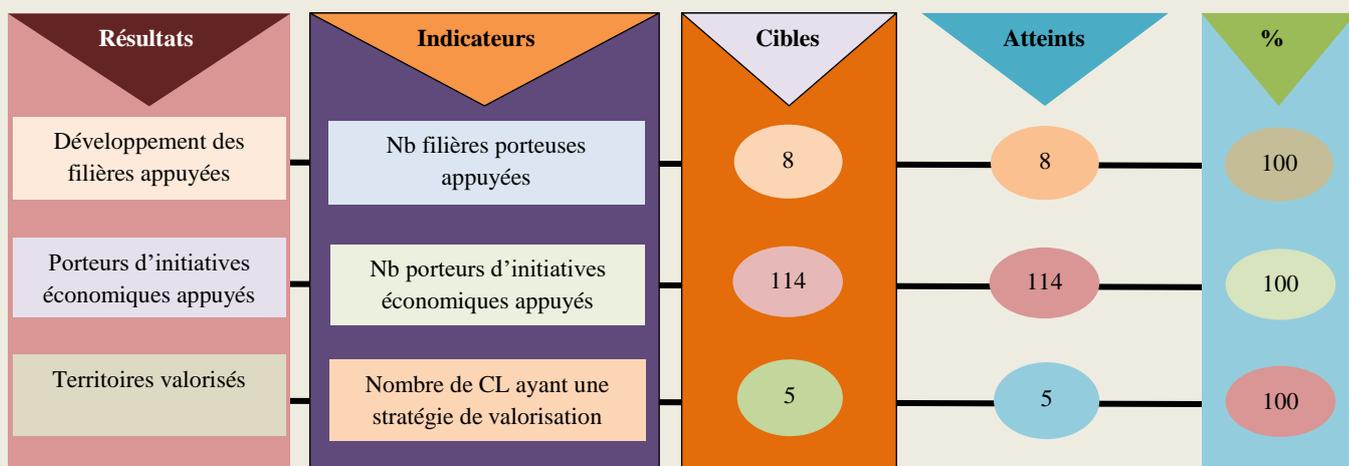


Axe 3 : Appui au développement économique local

Cet axe constitue un enjeu important dans la nouvelle politique de l'Etat. En effet, plusieurs objectifs ont été assignés à la région pour participer à l'atteinte des objectifs du PSE dont le plus important est l'autosuffisance en riz en 2017. Pour participer à l'effort de l'Etat, l'ARD, les CL et la coopération décentralisée ont initiée, depuis 2012, un projet intitulé PSDAR visant la création de richesse à travers la promotion d'un nouveau type de producteur. Une première phase a été bouclée en 2015 et une phase de consolidation a été initiée durant l'année. Cette seconde phase vise à consolider les acquis et à démultiplier les expériences réussies.

➔ Niveau d'atteinte des résultats intermédiaires

La mise en œuvre de la seconde phase du PSDAR doit atteindre un certain nombre d'objectifs déclinés en indicateurs cibles à atteindre.



➔ *Etat de mise en œuvre des activités*

Les activités mises en œuvre dans le cadre de l'appui au développement économique sont réparties en deux volets : (i)

appui au développement des filières porteuses, et (ii) appui aux porteurs d'initiatives économiques.

➔ **APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PORTEUSES**

Cet appui est effectué à travers la mise en œuvre du programme PSDAR qui avait ciblé les filières agricoles et d'élevage dans quatre communes de la région afin d'assurer aux producteurs locaux un niveau de revenu décent et durable.

Dans le cadre de la consolidation des activités financées dans le cadre de la première phase, les 7 GIE de producteurs mis en place ont été renforcées. Ces renforcements sont constitués essentiellement de fonds de roulement et d'équipements. En effet, 3 groupements évoluant dans la pisciculture et l'agriculture ont bénéficié de 4 153 000 FCFA de fonds de roulement pour leur permettre de continuer leurs exploitations et 4 autres groupements évoluant dans l'agriculture dont 2 groupements de femmes ont été appuyés en équipements. Les 3 ont reçu chacun un GMP d'une valeur de 1 500 000 FCFA et le quatrième a bénéficié d'achat et de pose de tuyaux pour un montant de 1 815 000 FCFA.

Un atelier de renforcement des capacités techniques des gestionnaires de la fromagerie de l'ADENA et une dotation en équipement ont été effectués afin de permettre un redémarrage de l'activité.

Dans le cadre de la démultiplication des expériences réussies, de nouveaux groupements ont été ciblés. Il s'agit de 5 villages dans la commune de Fass Ngom (Khataly, Mpal Ndiougo, Ndiye Wade, Fass Ngom et Bidiam Mouride). Cet appui concerne 110 personnes sur environ 11

ha pour la production maraîchère. Ils bénéficient déjà d'un appui en semences d'une valeur de 3 306 000 FCFA. Un nouveau poulailler incubateur est prévu dans la commune de Ndiébène Gandiol et dont la gestion sera confiée à un GIE de la localité déjà choisi. Sa formalisation a également été appuyée par le projet. Des fonds de roulement ont été mis disposition pour tous les bénéficiaires.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Connaissance insuffisante des enjeux liés au DEL par certains bénéficiaires et collectivités locales	Renforcement des capacités et sensibilisations des bénéficiaires et des CL



Poulailler de Fass NGom/PSDAR

→ ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS D'INITIATIVES ÉCONOMIQUES

Un diagnostic des groupements bénéficiaires des financements a été réalisé et a permis de déterminer des défaillances dans la gestion des activités. C'est ainsi qu'une restructuration des groupements et l'élaboration de plans de relance et de business plan ont été proposés.

Sur la base de ces propositions, les groupements ont été restructurés et des plans de relance et business plans ont été conçus sur une durée de 5 ans. Ces derniers ont été restitués et approuvés par les acteurs concernés (UGP, maires, sous-préfets, bénéficiaires).

Un nouveau schéma de gestion a été défini et constitue à confier la gestion de l'exploitation à 2 ou 4 personnes choisies suivant des critères bien définis. Le nombre de

personnes par exploitation dépendra des tâches nécessaires pour faire fonctionner l'exploitation et de la rentabilité des opérations. L'objectif est non seulement de créer de l'emploi mais aussi de donner une rémunération descendante à la personne. Les bénéfices produits sont partagés aux bénéficiaires suivant un système de pourcentage avec 50 à 60% revenant aux personnes gérantes et 40 à 50% restant mis à la disposition des autres membres du groupement sous forme de fonds revolving. Les membres qui souhaitent bénéficier de ce fonds doivent présenter un projet viable et économiquement rentable. Tout membre qui bénéficiera de ce fonds doit le rembourser. Ce fonds sera mis à la disposition qu'après deux à trois campagnes réussies.

Difficultés et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Manque d'engagement de certains bénéficiaires	Suivi régulier des engagements pris



Etable d'embouche bovine à Ngnith



Magasin d'aliment de bétail

→ ACCOMPAGNEMENT À LA VALORISATION DES TERRITOIRES

La mise en place des cadres de coordination, de planification et de suivi-évaluation au niveau des cinq communes bénéficiaires du projet de consolidation vont permettre aux collectivités locales d'asseoir leur leadership local. La sous-commission développement économique local mise en place dans ce cadre de concertation a pour objectif de réaliser un diagnostic de l'ensemble des potentialités et des projets de développement économique et

de définir des mécanismes permettant de contrôler les actions des projets de développement mais aussi d'attirer de nouveaux investisseurs. L'appui de l'ARD à cette sous-commission dans la formulation de projets de développement économiques permettra aux collectivités locales de relever les défis liés au développement économique local.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
Faible niveau d'appropriation des enjeux par certaines CL	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la sensibilisation sur les enjeux Développer des programmes de DEL à l'instar du PSDAR





Axe 4 : Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation

Cet axe constitue une des missions essentielles pour le développement territoriale. L'harmonisation des interventions au niveau des collectivités locales constitue un enjeu fondamental pour la réduction des disparités constatées entre d'une part les zones écogéographiques et d'autre part le milieu rural et le milieu urbain. Cette harmonisation ne peut se faire en l'absence d'un système de suivi-évaluation fonctionnel et des cadres de concertation dynamiques. Les conférences d'harmonisation constituent des instances pertinentes pour assurer l'équilibre du développement de la région.

🔄 Niveau d'atteinte des résultats intermédiaires

Des indicateurs ont été définis pour mesurer l'efficacité des actions d'harmonisation, de suivi-évaluation et d'animation des cadres de concertation. Le tableau suivant fait état du niveau d'atteinte de ces indicateurs.

Résultats	Indicateurs	Cible	Atteints	%
Interventions harmonisées	Nb conférences d'harmonisation tenues	8	5	63
Animation de cadre de concertation appuyée	Nb cadre de concertation fonctionnel	5	5	100
Système de suivi-évaluation fonctionnel	Nb CL disposant d'un SSE fonctionnel	5	0	0

➔ *Etat de mise en œuvre des activités*

Les activités de cet axe sont réparties en trois volets : (i) appui à l'harmonisation des interventions, (ii) appui à

l'animation des cadres de concertation, et (iii) appui au suivi-évaluation.

➔ **APPUI À L'HARMONISATION DES INTERVENTIONS**

➔ **Appui à l'animation des cadres de concertation**

Un cadre innovant en charge de l'animation du développement communal

Les activités déroulées dans ce volet sont surtout marquées par l'organisation des conférences d'harmonisation après quelques années de léthargie mais

aussi par la tenue de la première conférence territoriale et la réunion de coordination du SEP PNDL élargie aux ARD.

➔ *Conférences d'harmonisation départementales et régionales*

Avec l'appui de la Direction de la planification, dans le cadre des revues annuelles conjointes, il a été organisé 4 conférences d'harmonisation au niveau de la région dont 3 au niveau des départements. Ces conférences ont été précédées d'une collecte de données permettant de réaliser la situation de référence et de recenser

l'ensemble des projets et programmes déroulés au niveau de la région. Trois ateliers départementaux et un atelier régional ont été organisés pour restituer et valider les données collectées et des rapports ont été produits à cet effet.

➔ *Conférence territoriale*

Sur la base d'une commande du Président de la République lors du Conseil des ministres du 14 Septembre 2016 et sous la coordination du Gouverneur, une conférence territoriale a été organisée. Cette conférence a été l'occasion d'évaluer d'une part l'état

de mise en œuvre des engagements pris lors du Conseil des ministres délocalisé à Saint-Louis et d'autre part les projets et programmes d'investissement déroulés dans la région depuis 2012. Un comité de pilotage, coordonné par l'ARD, a été mis en place et un rapport a été produit.

➔ *Réunion de coordination du SEP PNDL élargie aux ARD*

Le PNDL, dans le cadre des réunions de coordination élargies aux ARD, a délocalisé sa troisième réunion annuelle au niveau de la région de Saint-Louis. Cette réunion a permis de présenter les différentes réalisations de l'ARD mais aussi de faire un focus sur les expériences

innovantes. Les innovations présentées portaient sur la mise en place du cadre de concertation sur la gouvernance de l'eau et de l'assainissement à travers le projet AICHA, la mise en œuvre du projet AWA et l'élaboration des comptes économiques départementaux.



➔ Contribution du PSDAR

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase de consolidation du PSDAR, des plateformes de concertation ont été mises en place au niveau des cinq communes d'intervention (Fass Ngom, Ndiébène Gandiole, Ngnith, Gamadji Saré et Doumga Lao). Ces plateformes, dénommées cadres de coordination, de planification et de suivi-évaluation du développement et présidées par les maires, sont composés des élus locaux et des autres acteurs de développement et constituées de trois commissions articulées aux trois axes du PSE. Il

s'agit des commissions développement social, développement économique et gouvernance et partenariat. Ces cadres ont pour mission d'animer le développement communal à travers une maîtrise parfaite de l'ensemble des informations territoriales, des potentialités et des contraintes de développement. C'est pourquoi, une première mission leur a été confiée dès leur mise en place. Il s'agit de collecter l'ensemble des données des secteurs. Cette mission marque le démarrage de leurs activités et sert d'input pour l'élaboration de leur document de planification.

➔ Animation du cadre de concertation sur la gouvernance de l'eau et de l'assainissement

Le cadre de concertation sur la gouvernance de l'eau et de l'assainissement, mis en place depuis 2015, a déroulé durant l'année 2016 deux activités phares. Il s'agit de l'organisation de la journée mondiale de l'eau délocalisée à Saint-Louis et de la réunion semestrielle du cadre.

La journée mondiale de l'eau délocalisée à Saint-Louis a été une première au niveau du Sénégal. Il a permis au cadre de concertation, à travers son comité technique restreint, de dérouler sa première activité. Cette journée, dont le thème était « eau et emploi », a eu deux temps forts. D'abord, un symposium a été organisé dans la matinée. Ce symposium a été marqué par deux présentations : une présentation du niveau national faite

par DGPRE et une présentation du niveau régional par le Directeur de l'ARD. Ensuite, un vernissage a été fait au niveau de la place Faidherbe où le Gouverneur, en compagnie du Ministre et des invités, a fait le tour des stands d'exposition.

Au courant du mois juillet, une réunion du cadre de concertation a été tenue et a vu la participation de l'ensemble des membres du cadre et exceptionnellement des Directeurs Généraux de l'OFOR et de l'Agence de promotion du réseau hydrographique national. Plusieurs présentations ont marquées cette journée et une mise à niveau sur la réforme de l'hydraulique a été faite par l'OFOR.

➔ APPUI AU SUIVI-ÉVALUATION

Dans le PTBA de l'ARD, il était prévu la mise en place de 5 PISET au niveau des communes. Compte tenu des contraintes financières du PNDL et des retards accusés par la mise en place de l'application, cette activité n'a pas été tenue. Cependant, avec l'élaboration des documents de planification au niveau des communes de

Gandon, Gaé, Mery, Démette et Saint-Louis et des départements de Saint-Louis et Podor, une base de données à jour est disponible pour chacune de ces collectivités. Un déploiement est prévu au courant de l'année 2017.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
<ul style="list-style-type: none">Absence de moyens financiers pour la mise en place de système de suivi-évaluationIndisponibilité de données précises sur les secteurs économiques et le foncier	<ul style="list-style-type: none">Renforcement des moyens des collectivités locales pour la mise en place de système de suivi-évaluationComplément de données prévu auprès de structures et de personnes ressources lors des journées de restitution prévues





Axe 5 : Pilotage de l'Agence régionale de Développement

Cet axe est constitué de quatre volets dont i) la gestion et la coordination de l'ARD, ii) la communication, iii) le suivi-évaluation et iv) les partenariats.

➔ GESTION ET COORDINATION DE L'ARD

Pour l'année 2016, le personnel de l'ARD était composé de 24 agents dont 12 cadres supérieurs, 4 cadres moyens et 8 agents de l'équipe d'appui. Cet effectif est constitué de 15 agents permanents et 9 agents temporaires.

La présence de ces agents temporaires permet de combler le gap de personnel constaté depuis le départ en retraite de l'ex Directeur et de l'ex chargé de communication.

Pour la gestion de ce personnel, des démarches sont en train d'être faites pour leur inscription à la caisse de sécurité sociale et la prise en charge sanitaire à travers un IPM.

Egalement, une commission sociale a été instaurée au niveau de l'agence pour permettre d'appuyer les cas sociaux et organiser des rencontres entre le personnel pour raffermir les liens existants.

Toutes les missions ont pu être effectuées convenablement grâce à une bonne coordination interne. En effet, des réunions hebdomadaires sont régulièrement tenues en début de semaine pour évaluer l'état d'avancement des programmations. Par contre, la surcharge de travail avec les sollicitations externes du

personnel a constitué une réelle contrainte pour l'élaboration des rapports trimestriels consolidés.

En 2016, l'ARD a initié une démarche d'optimisation des stagiaires pour satisfaire le besoin de développement d'outils de communication et de gestion par la conception d'applications informatiques adaptées.

Cette option constitue aujourd'hui un excellent moyen pour l'ARD d'offrir aux jeunes étudiants un espace d'expression et permettre à l'Agence, à travers ses produits, d'atteindre des objectifs de performance accrus et d'optimiser le temps d'exploitation des informations.

A ce jour trois applications sont réalisées :

- le logiciel pour la gestion de la flotte de véhicule
- le logiciel (SIGA) Système d'Information et de Gestion Administrative
- le logiciel de gestion de la bibliothèque numérique.

Ces applications permettront ainsi à l'ARD de disposer des solutions optimales pour assurer la visibilité des activités opérationnelles et permettre une gestion efficace de ces activités.

En plus de ces logiciels, un système de gestion efficace des stages a été mis en place et est coordonné par le chargé de communication de l'Agence.



La communication occupe une place importante dans le dispositif de l'Agence. En 2016, l'ARD s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa politique de communication, qui intègre l'ensemble des outils et moyens de communications modernes pour atteindre le grand public. L'objectif visé est de faire connaître son action et renforcer l'image, la visibilité et l'attractivité des collectivités locales de la région. Le plan de communication s'articulait autour des activités suivantes : (i) la gestion et animation du site web et la page Facebook, (ii) l'organisation d'émissions radiophoniques, (iii) la couverture médiatique, l'insertion d'articles de presse des activités de l'ARD et du FECL/PNDL, (iv) la réalisation de films documentaires.

Concernant le site web www.ardsaintlouis.org, des efforts importants ont été faits pour assurer sa fonctionnalité et sa mise à jour régulière. Le site web a évolué dans le but de s'adresser également au grand public. Il a gagné de la visibilité et est fréquenté par 360 visiteurs environ par mois et 14 400 téléchargements ont été effectués

dans l'année. A ce jour le site est référencé par Google pour la qualité et le rythme des mises à jour.

La création et l'animation d'une page Facebook a permis de diffuser des informations quotidiennes sur l'Agence et son action. L'accent est mis sur l'actualité de nos missions à travers des photos, des reportages et des vidéos. Notre actualité est commentée et relayée par les membres sur les différents réseaux sociaux.

Pour une meilleure visibilité des actions, des émissions radiophoniques sont réalisées en collaboration avec les animateurs des stations locales de la région. Ainsi, 5 émissions ont été organisées dont 2 avec la station Sud FM Saint-Louis, 1 avec la radio Dodel FM et 2 à la radio FM Podor. Ces 3 émissions organisées au niveau des radios communautaires au niveau du

département de Podor participent à faire connaître l'Agence auprès des populations de ce département qui comptent le plus grand nombre de collectivités locales.

Une couverture médiatique des activités de l'Agence a été assurée et des insertions presse, reportages et points de presse ont été réalisés avec la chaîne de télévision 2S TV, la presse en ligne Ndar infos et Eco finance et le journal le Soleil.

Dans un but de partage des réalisations, quatre films documentaires ont été réalisés dont un film présentant les communes de Gaé, Gandon, Mery et Gamadji Saré, un film sur les activités du PSDAR et deux films institutionnels de présentation de l'Agence.

L'innovation de cette année est la production du premier numéro du bulletin d'information numérique

NOS PROJETS ET PROGRAMMES	
AVICULTURE	Construction de fermes et élevages d'œufs; extension de réseau AEP; Appui à la gestion des fermes et gouvernance des services; Plans d'investissement; Promotion de techniques améliorées.
PSDAR	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement et équipement de pépinières agricoles avec matériel agricole Construction de 7 magasins de vente d'aliment de bétail Construction de 3 stablos d'emboucheurs bovins et ovins Construction de 2 poulaillers modernes Aménagement d'une ferme piscicole à 30 tangs sous le bénéfice Mise à disposition de fonds de roulement pour les bénéficiaires.
PNDL	<ul style="list-style-type: none"> PPC: Projet Petites Communautés FCL: Fonds de Développement Local
AWA	Il vise à contribuer à l'accès à l'eau potable à 2000 personnes pour les villages de moins de 500 habitants.
PMET	Mise en place de systèmes fonctionnels des GES dans les CL du département de Podor
PROCEP/ALM	<ul style="list-style-type: none"> Construction des infrastructures (éclairage nocturne; irrigation et autres...) Dotation d'équipements de nettoyage Renforcement des capacités Acquisition d'hydroscieurs (13) et 30 fosses sanitaires.
PROCEP/ALM	Promotion de l'intercommunalité dans le département de Saint-Louis.

ARD de Saint-Louis
 Adresse : B2, route de Khor Sie, en hôtel Faldou, Saint-Louis Sénégal.
 Téléphone : +221 33 981 77 67
 Fax : +221 33 981 83 99
 Email : arcl@ardsaintlouis.org
 Site web : www.ardsaintlouis.org

MISSION
 L'ARD a pour mission générale l'appui technique aux interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

MISSIONS SPÉCIFIQUES

- Appui et facilitation à la planification du développement local ;
- Appui à la mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et plans nationaux d'autre part ;
- Suivi et évaluation des programmes et plans d'actions de développement local ;
- Appui à la maîtrise d'ouvrage des CL ;
- Appui à l'exécution des projets et programmes ;
- Elaboration et appui à l'exécution et au suivi des contrats de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat ;
- Elaboration et suivi des contrats plans ;
- Appui à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives des Collectivités locales en matière de coopération décentralisée.

AXES D'INTERVENTION

- Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale
- Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales
- Appui au développement économique local
- Appui au développement de partenariats et l'harmonisation des interventions.

FINANCEMENT

Graphique circulaire montrant la répartition du financement :

- Etat : 27%
- Collectivités locales : 44%
- Autres partenaires : 29%

ORGANIGRAMME

Diagramme hiérarchique montrant la structure de l'ARD de Saint-Louis.

qui est bouclé et sera publié au courant du mois de janvier 2017.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce à la contractualisation

avec un spécialiste en communication. Egalement, des stagiaires ont été engagés et mis à contribution dans le développement des actions de communication. Ce

qui nous a permis à l'Agence de réaliser plusieurs supports de communication dont des dépliants, des plaquettes, des kakémonos, et un bulletin d'information numérique.



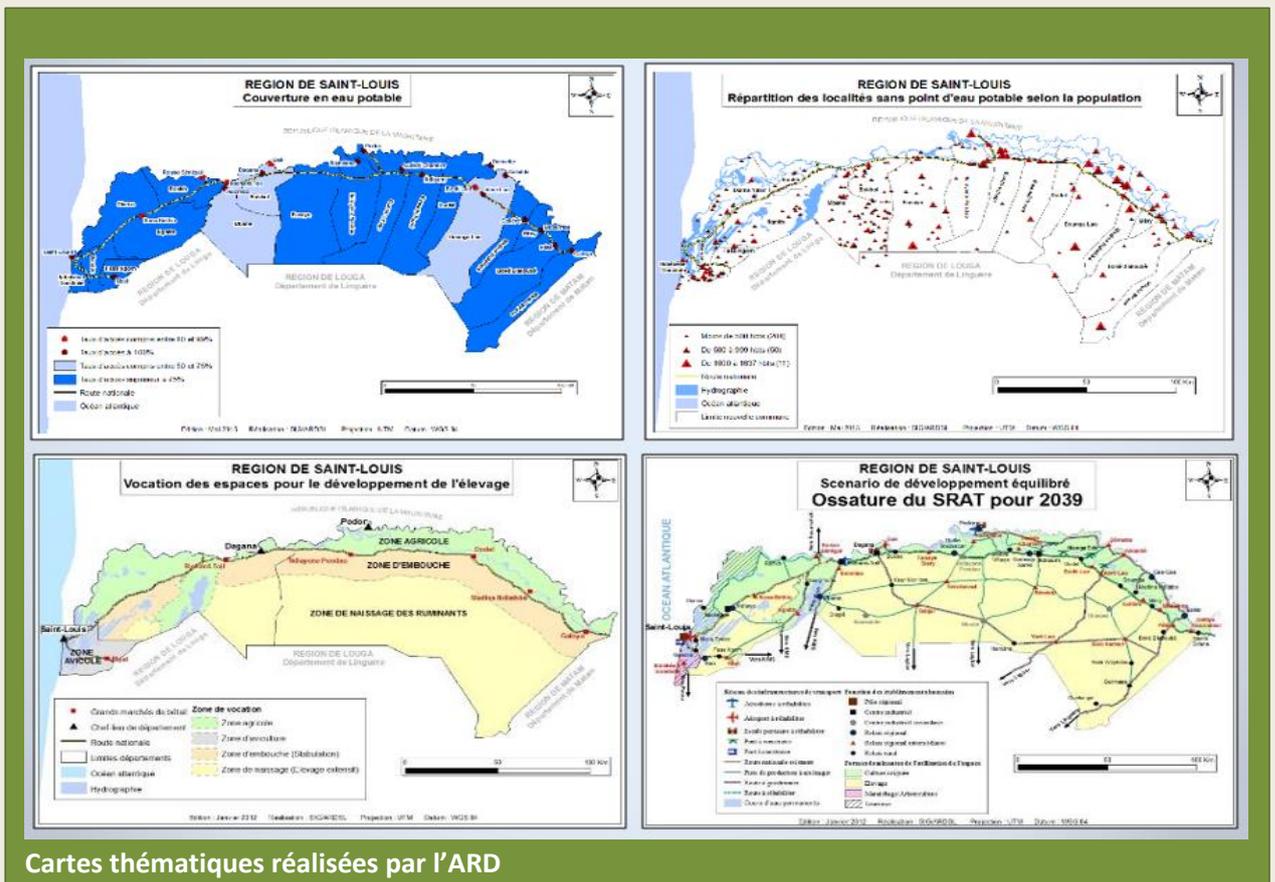
➔ SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION

La maîtrise des informations territoriales constitue un enjeu majeur dans le contexte du développement régional. C'est pourquoi, l'ARD a mis en place un système de suivi-évaluation efficace permettant de disposer de toutes les informations régionales. Ce système est composé de bases de données sur tous les secteurs d'activités régionales et d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour la **réalisation de cartes thématiques**.

Plusieurs activités ont été déroulées durant l'année 2016 et concernent la mise à jour des bases de données et du SIG, l'élaboration du rapport annuel et du PTBA de l'ARD, du rapport d'activités régionales et du schéma régional frontalier d'implantations d'infrastructures (SHEF) et le suivi des projets et programmes pilotés par l'ARD.

La mise à jour exhaustive des données dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'assainissement constituent une activité régalienne. En effet, en partenariat avec les services en charge de ces secteurs, une matrice est envoyée et renseignée par les parties concernées et son intégration est faite dans le SIG de l'Agence. Cette mise à jour permet de suivre régulièrement les indicateurs de développement et de réaliser des cartes thématiques. Egalement, sur demande des services techniques et des étudiants des cartes et des données sont mises à leur disposition.

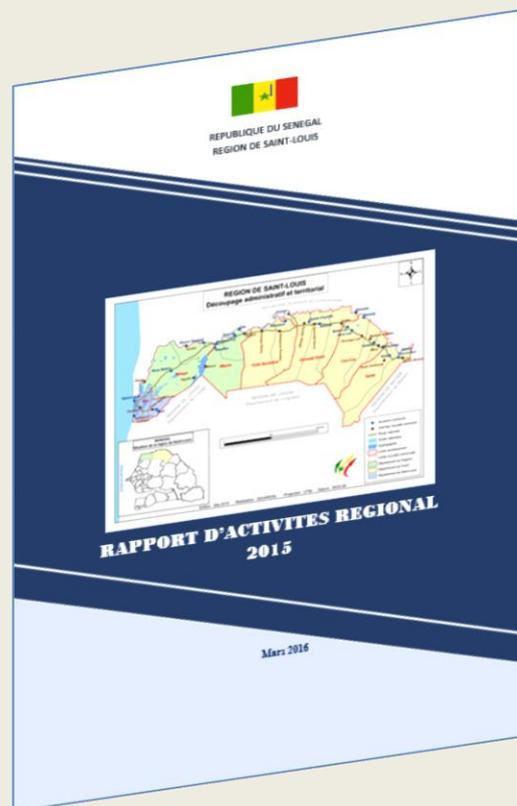
Avec le PNDL, un système d'information et de Suivi-Evaluation du PNDL et des ARD (SISEPA) est élaboré. Il intègre les volets planification et suivi évaluation et prend en charge la représentation spatiale pour la **cartographie des projets**. Une opération de positionnement au GPS de tous les microprojets du PNDL a été effectuée.



➔ LE RAPPORT D'ACTIVITÉS RÉGIONAL, UNE INNOVATION

Le Gouverneur de la région, dans sa mission de coordination du développement régional, a initié, en 2016, l'élaboration d'un rapport d'activités régional. A cet effet, un comité technique a été mis en place et coordonné par l'ARD. Sur ce des fiches de collecte ont été élaborés et envoyés aux différents services techniques et projets et programmes intervenant dans la région. Sur la base des rapports envoyés, l'ARD a produit un rapport qui a été restitué au niveau d'un CRD organisé à cet effet. Ce rapport, qui est une première, a permis d'avoir une meilleure visibilité des activités déroulées au niveau de la région auprès des autorités centrales.

Schéma régional frontalier d'implantations d'infrastructures (SHEF)



D'AUTRES ACTIVITÉS IMPORTANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES, IL S'AGIT DE :

- l'élaboration du rapport annuel de l'ARD 2015 et du PTBA 2016
- l'élaboration du schéma régional frontalier d'implantations d'infrastructures (SHEF) piloté par le Gouverneur
- le suivi des projets pilotés par l'ARD (AICHA, AWA, PSDAR, PPC/PNDL, FECL/PNDL, YVELINES, PROGEP/Volet Intercommunalité)
- la participation à 2 ateliers de formation sur le suivi-évaluation dont une sur la gestion environnementale et sociale et pistes rurales et une autre sur le suivi-évaluation des politiques publiques
- la mise à jour de la base de données et l'élaboration de rapport et de cartes sur la situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire avec le PAEMS.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisances des ressources financières de l'ARD pour organiser régulièrement des collectes de données pour les mises à jour • Insuffisance du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de stagiaires dans les CL (apportée) • Doter les CL de système de suivi évaluation local (préconisée) • Recrutement et responsabilisation de stagiaires pour certaines tâches (apportée) • Recruter un agent de bon niveau et réorganiser les équipes dans ces deux divisions

DYNAMIQUE PARTENARIALE

L'ARD DE SAINT-LOUIS A PU DÉVELOPPER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ASSEZ SOLIDE FAVORISÉE EN GRANDE PARTIE PAR LES RELATIONS DE COOPÉRATION LÉGUÉE PAR L'EX CONSEIL RÉGIONAL. EN PLUS DES PARTENARIATS EN COURS, DEUX NOUVELLES CONVENTIONS SONT SIGNÉES CETTE ANNÉE.

1 Le Programme National de Développement Local (PNDL)



Sur financement de l'Etat, ce programme a injecté plus de 4 milliards F CFA dans la région entre 2008 et 2016 pour appuyer les collectivités locales pour le financement de projets dans les secteurs socio-économiques. La convention avec l'ARD permet une assistance et un accompagnement de proximité pour une mise en œuvre efficace du programme. En plus du volet sur le financement de projet pour les collectivités locales, le programme contribue au financement des activités d'appui à la planification, au

renforcement de capacité, à la gouvernance locale et à la communication.

Chaque année, un appui financier est accordé à l'ARD pour prendre en charge les activités de suivi et de communication.

En 2016, la convention signée avec le PNDL pour la mise en œuvre du programme piste communautaire financé par la banque mondiale a permis aux communes de Gandon, Fass Ngom et Ndiayéne Pendo de disposer de 41 km de pistes pour un coût global de **983 000 000 F CFA** (travaux réalisés à 95%).

2 Le Projet de Soutien au Développement Agricole et Rural à travers la Formation et la Promotion dans la Région de Saint-Louis (PSDAR/SL) phase de consolidation



Le Projet de Soutien au Développement Agricole et Rural à travers la Formation et la Promotion dans la Région de Saint-Louis phase consolidation a débuté au mois d'octobre 2015 et est financé dans le cadre de la coopération entre la région de Saint-Louis et l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), pour un montant de 229 555 000 F CFA pour l'année 2015-2016. Il vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois décent et durable dans les secteurs porteurs de croissance économique comme l'agriculture et l'élevage.

Dans le cadre de la mise en œuvre, 33 activités qui étaient déjà en marche durant le PSDAR phase 1 entre 2013-2015 seront consolidées et une démultiplication des activités de pisciculture seront réalisées. Pour cela, un diagnostic approfondi sur l'organisation des comités de gestion, le déroulement des activités et le bilan financier des opérations, a été réalisé. C'est ainsi que les groupements ont été classés en trois catégories selon leur performance, leur volonté et leur besoin en appui. En plus, les autorités administratives ont été davantage impliquées dans les activités de responsabilisation des bénéficiaires. Cette démarche a pris plus de temps que prévu, mais elle apparaît plus adéquate pour la pérennité et la réussite du projet.

Périmètre agricole de Thialma, 80 ha, PSDAR



③ Programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités Locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement dans la Région de Saint-Louis (AICHA) phase 2

Cette seconde phase du programme cible les communes de Mbane, Gandon, Diama, Guédé Village et Dodel pour leur permettre d'améliorer des populations l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de qualité. Il est financé dans le cadre de la coopération décentralisée entre la région de Saint-Louis et la Région Midi Pyrénées avec l'appui du Syndicat des Eaux D'Île de France, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'ONG Plan Sénégal et le SICOVAL, la contribution des collectivités locales bénéficiaires et de l'ONG le Partenariat qui prend en charge le raccordement des écoles et des structures sanitaires des villages couverts par le programme.

Pour un montant de 959 592 936 F CFA, la seconde phase a démarré en 2016 et se poursuivra jusqu'en 2018. Il permettra de construire deux châteaux d'eau, de réaliser des extensions de réseaux multi villages pour une population de plus de 10 000 habitants, des points d'eau, des blocs d'hygiène et des clôtures pour 8 infrastructures sanitaires et scolaires.

Une convention est signée entre l'ARD, qui assure la partie gouvernance et ingénierie sociale et l'ONG Gret chargée de coordonner la mise en œuvre de ce programme.



Dynamique fédératrice par une approche multi acteurs

④ L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL (ADM)

La convention de partenariat avec L'ADM s'inscrit dans son Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités Locales. L'ARD assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des projets de construction d'un stade municipal pour la commune de Rosso Sénégal, d'un marché et d'un théâtre de verdure pour la commune de Dagana, d'un stade municipal et d'un centre socio-culturel pour la commune de Golléré pour un coût de 909 882 122 F CFA.

Le partenaire a contribué au renforcement des équipements, du carburant et des frais de déplacement de l'ARD pour mener efficacement sa mission. Ainsi, en 2016, nos activités étaient surtout orientées sur la recherche de solutions pour lever des blocages observés afin de finaliser les travaux. En effet, pour le stade de Rosso-Sénégal, suite à la résiliation du contrat, une nouvelle entreprise est sélectionnée et les travaux sont exécutés à 98%. Pour le stade de Golléré et le théâtre de verdure de Dagana même si le redémarrage s'est fait tardivement nous observons une nette progression.

Volet promotion de l'entente intercommunale dans le département de Saint-Louis

Une nouvelle convention a été signée en 2016, entre l'ARD et l'ADM d'un coût global de 50 000 000 F.CFA pour la période 2016-2018. Elle entre dans le cadre du financement additionnel du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation aux Changements Climatiques (PROGEP/FA), axé sur la promotion de pratiques de gestion urbaine durable et résiliente dans l'agglomération de Saint-Louis.

L'ARD de Saint-Louis a été désignée pour mettre en œuvre, en rapport avec les acteurs concernés le volet promotion de l'intercommunalité entre les collectivités locales du département de Saint-Louis, pour une gestion concertée des problématiques d'adaptation aux impacts du changement climatique et de «ville durable».

L'objectif général visé est de promouvoir la solidarité et la coopération entre les collectivités locales contractantes autour des problématiques et défis nécessitant des réponses structurantes à l'échelle du territoire départemental.

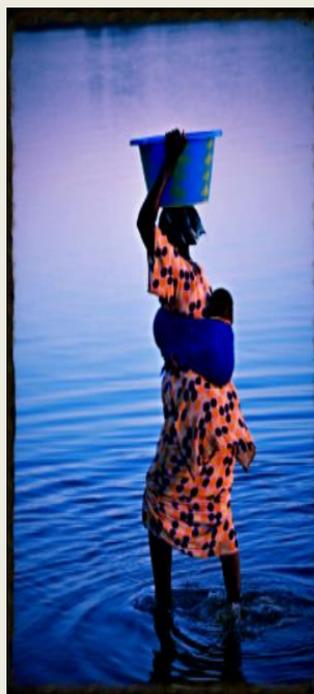


L'INTERCOMMUNALITE POUR
SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DES TERRITOIRES

5 LE PROGRAMME AWA (EAU POTABLE)

Le partenariat entre l'ARD et le Fonds Andaloux pour la Solidarité Internationale (FAMSI) repose sur ce programme a financé à hauteur de 71 000 000 F CFA la construction de 6 mini-forages au niveau des communes de Dodel et Gamadji Saré dans sa première phase. L'ONG Le Partenariat a pris en charge la réalisation d'un pack intégré au niveau du village de Moundouwaye. Une seconde phase est en cours d'élaboration et envisage de mettre en place 12 nouveaux ouvrages. Une première mission de prospection des sites a été organisée durant l'année 2016. Compte tenu du coût estimatif d'un ouvrage, qui est de 12 millions, la seconde phase de ce programme est estimée à 144 000 000 F CFA.

L'ARD et la Division régionale de l'hydraulique coordonne ce programme avec un assistant technique espagnol, et assure toute la partie relative à l'ingénierie sociale. L'ONG le Partenariat s'est engagée pour prendre en charge un pack intégré composé d'un point d'eau, de bloc d'hygiène, de clôture et de sessions de sensibilisation sur l'hygiène pour les infrastructures scolaires et sanitaires.



5 Programme de coopération entre les départements des Yvelines (France) et de Podor

Une convention opérationnelle et financière 2015-1 a été signée entre les Départements de Podor et des Yvelines pour la continuité des programmes de gestion des déchets, l'élaboration du Plan Départemental de Développement (PDD) et l'appui au fonctionnement de l'Agence Régionale de Développement.

Pour ce dernier point, une convention technique en 2015 entre le conseil départemental de Podor et l'ARD pour l'appui à la mise en œuvre des actions du programme de coopération.

Les activités déroulées durant l'année 2016 sont entre autres :

- La mise en place de systèmes de gestion au niveau des communes d'Aéré Lao et de Pété avec un dispositif de gestion basé sur une cogestion du

service de nettoyage avec des GIE mis en place regroupant les représentants de chaque quartier.

- La mise en place d'incinérateurs dans les structures sanitaires qui a permis de réaliser vingt-neuf (29) incinérateurs de type Montfort avec bruleur et l'installation de trois (3) incinérateurs électromécaniques à l'hôpital de Ndioum et dans les centres de santé de Podor et Galoya.
- L'élaboration du Plan de Développement Départemental de Podor couplé à l'élaboration des comptes économiques départementaux.

Le montant global de la convention est de 100 817 169 F CFA, il est prévu une contribution au fonctionnement de l'ARD pour 11% du budget.



Système de gestion des déchets

6 L'ONG PLAN SÉNÉGAL

L'ONG Plan Sénégal a signé, durant l'année 2016, deux conventions avec l'ARD. Ces conventions ont pour objet l'assistance à la maîtrise d'ouvrages pour les projets d'adduction d'eau potable d'Iba Balla et environs et l'extension du Lycée Rawane Ngom de Mpal.

Le projet d'adduction d'eau potable de la zone de Gandon Sud, cofinancé à hauteur de 63 000 000 F CFA avec le programme AICHA, est en cours de réalisation et prévoit de couvrir 4 villages dans sa première phase. C'est dans ce cadre que l'ARD a intégré l'ONG Plan Sénégal dans le consortium des partenaires de la phase 2 du programme AICHA.

Le projet d'extension du lycée de Mpal, financé à hauteur 50 000 000 de F CFA et dont les travaux sont en cours d'exécution, prévoit de réaliser 6 salles de classe, une salle informatique, une salle polyvalente et des toilettes à 2 boxes.

Compte tenu des ressources financières assez limitées de l'Agence, le partenaire a contribué à hauteur de 5 120 000 F CFA pour la prise en charge des frais de déplacement pour le suivi, du carburant et des études techniques.



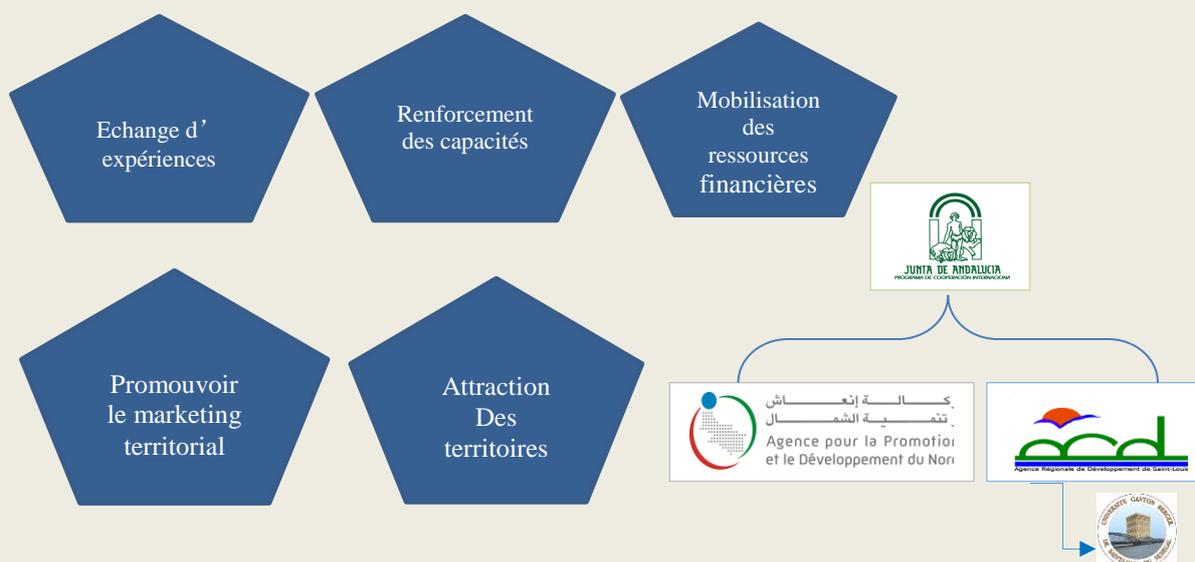
7 RECHERCHE DE FINANCEMENT

Un nouveau dispositif de recherche de financement a été développé, au courant de l'année 2016, pour renforcer la dynamique partenariale de l'ARD et diversifier les sources de financement au profit des collectivités locales de la région. Pour ce faire, un système de veille a été mis sur pied pour répondre aux différents appels à projet et manifestation d'intérêt à travers des guichets de financement au niveau national et international. Ce qui a permis de décrocher trois nouveaux projets.

- La généralisation des systèmes de nettoyage dans les communes de Podor (FICOL) avec comme partenaire financier l'AFD. Ce projet a pour objectif d'appuyer les communes du Département de Podor dans leur compétence de gestion des déchets pour réduire leur impact environnemental négatif et améliorer durablement le cadre de vie environnemental et sanitaire des populations. De manière spécifique il s'agira de généraliser la mise en place de systèmes participatifs et efficaces de GOM aux 22 communes du Département de Podor et d'assurer leurs pérennités.

- Le Programme d'appui à la gouvernance et la sécurité alimentaire (PAGOR), financé par l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement (AECID), a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population du département de Podor par le renforcement de la gouvernance locale et de la résilience face aux crises nutritionnelles.
- La coopération triangulaire APDN-AACID-ARD a abouti à un projet d'appui institutionnel qui vise à appuyer un processus de promotion du développement économique local à l'échelle des trois départements et des communes de la région de Saint-Louis, en cohérence avec le PSE et l'Acte III de la décentralisation. Il s'agira de fournir un appui technique aux collectivités locales de la région en vue de les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique local.

Construction d'un nouveau partenariat



2. ETAT D'EXÉCUTION FIDUCIAIRE

Cette partie présente la situation de la passation des marchés et l'état d'exécution sur la gestion financière.

2.1 ETAT D'EXÉCUTION DES MARCHÉS

Le plan de passation des marchés de 2016 était composé d'acquisition de matériel de bureau, de fournitures et consommables informatiques, de véhicule, de fournitures d'équipements de collecte des déchets biomédicaux, et de construction de trente (30) fosses sanitaires dans les structures sanitaires du département de Podor.

Tous les marchés ont été exécutés à l'exception de la construction des fosses sanitaires dont l'objet du marché devrait être revu compte tenu des contraintes d'exécution et de la pertinence de ces fosses au niveau de certaines structures sanitaires.

2.2 ETAT D'EXÉCUTION FINANCIÈRE

Ce volet présente la situation de mobilisation des fonds de l'Etat des partenaires de l'ARD et l'état d'exécution

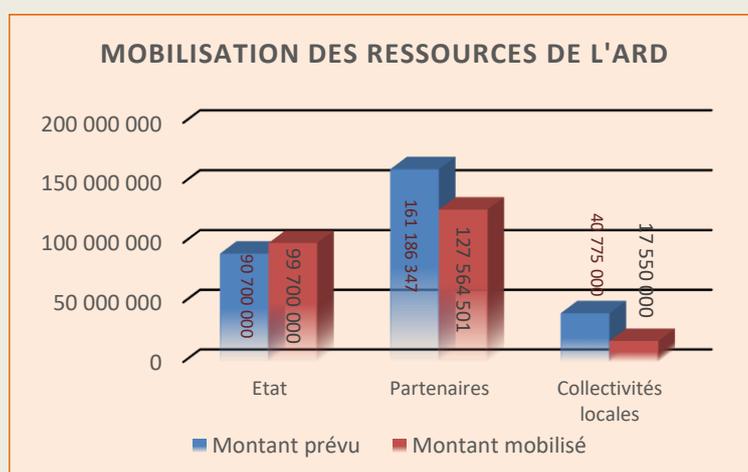
financière par axe d'intervention et par source de financement.

Situation de la mobilisation des fonds

La situation de mobilisation des fonds est présentée dans le tableau suivant :

Sources de financement	Montant prévu	Montant mobilisé	%
Etat	90 700 000	99 700 000	110%
Partenaires	161 186 347	127 564 501	79%
Collectivités locales	40 775 000	17 550 000	43%
TOTAL	292 661 347	244 814 501	95%

La structure budgétaire de l'ARD est composée du Fonds de dotation de l'Etat, de la contribution des collectivités locales et des partenaires au développement. Le montant mobilisé à travers les partenaires est plus important du fait de la convention de mise en place des incinérateurs entre les départements de Podor et des Yvelines. Les écarts notés dans la mobilisation des fonds des collectivités locales s'expliquent par la faiblesse de leurs budgets.



➤ Par axe d'intervention

La situation d'exécution financière par axe d'intervention est présentée dans le tableau suivant :

Axes	Montant alloué	Montant décaissé	%
Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale	22 358 100	18 918 600	85%
Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales	17 762 000	14 640 000	82%
Appui au développement économique local	7 627 305	7 627 305	100%
Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation	6 623 828	5 242 000	79%
Pilotage de l'Agence régionale de Développement	190 443 268	153 145 000	80%
TOTAL	244 814 501	199 572 905	82%

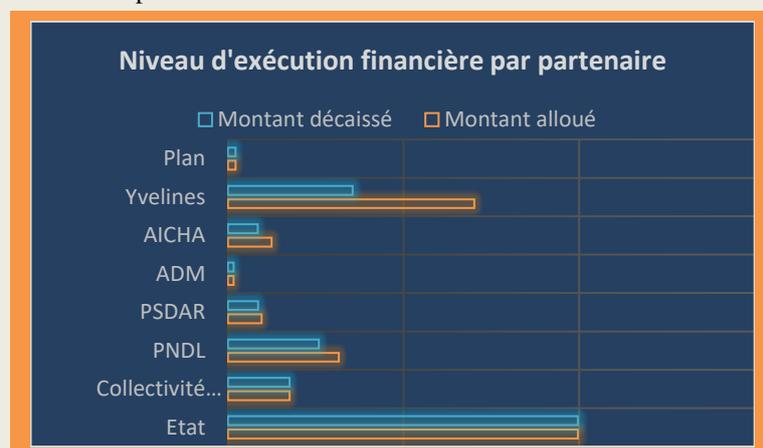
Les écarts notés dans l'exécution des dépenses sont dus au retard dans la transmission des ANO au niveau du PNDL et au virement tardif des fonds. Cependant, durant l'année 2016, des efforts importants ont été faits surtout en ce qui concerne la transmission des ANO. Egalement, la modification du marché concernant les incinérateurs destinés aux structures sanitaires du département de Podor a été une contrainte majeure pour l'exécution des fonds alloués à cette activité.

➤ Par partenaire

La situation d'exécution financière par partenaire est présentée dans le tableau suivant :

Le non démarrage du processus de planification au niveau de la commune de Niandane et la non prise en charge des frais de missions de l'assistant à la maîtrise d'ouvrage qui effectue souvent des missions expliquent le retard noté dans l'exécution des dépenses pour le PNDL. Pour le programme AICHA, les écarts sont surtout dus au retard noté dans la réalisation des études socio-économiques des sites cibles. Concernant les fonds alloués par Yvelines, la modification du marché des fosses sanitaires constitue la véritable explication aux écarts constatés.

Partenaires	Montant alloué	Montant décaissé	%
Etat	99 700 000	99 700 000	100%
Collectivité locale	17 550 000	17 550 000	100%
PNDL	31 580 500	25 958 500	82%
PSDAR	9 627 305	8 627 305	90%
ADM	1 602 000	1 602 000	100%
AICHA	12 439 373	8 475 045	68%
Yvelines	70 155 323	35 500 055	51%
Plan	2 160 000	2 160 000	100%
TOTAL	244 814 501	199 572 905	82%



CONCLUSION, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Le niveau d'exécution du PTBA 2016 est assez satisfaisant malgré l'insuffisance et les retards de mobilisation des ressources financières et l'effectif du personnel technique relativement limité. En effet, la majeure partie des programmations de l'année 2016 ont été exécutées et des leçons utiles ont été tirées pour une amélioration des performances.

LEÇONS APPRISSES :

- La mise en valeur des opportunités de partenariat peut beaucoup contribuer à combler le gap en ressources financières des ARD
- Une bonne coordination des activités peut réduire les contraintes liées à l'insuffisance de l'effectif du personnel
- Un renforcement de la collaboration avec les collectivités locales à travers un dispositif d'information partagé peut réduire les difficultés d'accès à des données exhaustives et fiables
- La collaboration avec les instituts supérieurs de formation est une bonne opportunité pour contribuer au renforcement des capacités des jeunes et à l'appui des collectivités locales
- La mesure de performance constitue une réponse efficace pour améliorer la gestion administrative et financière des collectivités locales
- Un programme soutenu de renforcement des capacités des élus locaux semblent nécessaire pour la prise en compte efficace des compétences transférées
- La mise en place et l'animation des cadres de concertation au niveau des collectivités locales permettent une participation citoyenne plus soutenue.

Bulletin d'information du projet AICHA



Bulletin d'information en ligne du Cadre de Concertation Régionale des Acteurs de l'Eau et Assainissement (CRAREA)



PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE

L'élaboration du PTBA 2017 a permis de décliner les perspectives pour l'année 2017 suivant les 5 axes stratégiques harmonisés avec toutes les ARD. Les activités suivantes ont été retenues pour l'année 2017.

AXE 1 : APPUI À LA PLANIFICATION LOCALE, AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET À LA GOUVERNANCE LOCALE

- Elaboration des 12 plans de développement communaux dont le financement est acquis
- Elaboration des 21 plans de développement communaux restants
- Finalisation du processus d'adoption des PDC de Saint-Louis et Mery
- Finalisation du Plan Départemental de Développement de Podor
- Elaboration du PDD de Dagana
- Elaboration du PDHA de Dagana
- Elaboration d'un plan de renforcement de capacité des acteurs locaux
- Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs locaux
- Etude sur la fiscalité locale au niveau de la commune de Fass Ngom
- Capitalisation des expériences du PSDAR
- Appui à la mise en place de 3 coopératives multifonctionnelles
- Appui à la mise en service des infrastructures socio-économiques
- Appui à l'animation des cadres de coordination, planification et suivi-évaluation pour la mise en œuvre des PDC/PDD
- Réalisation des mesures de performance des 35 CL
- Mise en œuvre du processus de budget participatif dans les communes de Mbolo Birane et Richard Toll
- Animation du cadre de concertation sur la gouvernance de l'eau et de l'assainissement
- Suivi de la stratégie régionale pour l'eau et l'assainissement
- Organisation de 3 comités de pilotage AICHA
- Mise en œuvre des activités de gouvernance du PAGOR
- Mise en œuvre des activités de gouvernance du PAIGE
- Mise en œuvre des activités de gouvernance d'ASSTEL 2.

AXE 2 : APPUI À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Recrutement d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Appui à la prise en charge des préalables
- Appui à la préparation des conventions et assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Appui à la passation des marchés (Assistance à la MO)
- Suivi environnemental et social des microprojets
- Suivi des chantiers des microprojets du FECL
- Suivi des chantiers des autres projets et programmes
- Rencontre de partage et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du FDL
- Proposition de requêtes de financement pour l'entretien des pistes (FERA)
- Promotion des branchements particuliers (600).

AXE 3 : APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Consolidation des activités d'embouche
- Consolidation des activités de pisciculture
- Consolidation de la vente d'aliments de bétail pendant la période de soudure
- Consolidation des activités d'aviculture
- Démultiplication des interventions de l'agriculture familiale
- Démultiplication des activités d'aviculture
- Renforcement de la résilience face à la sécurité alimentaire.

AXE 4 : APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET À L'HARMONISATION DES INTERVENTIONS

- Formulation de documents de projet structurant dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage
- Elaboration de réponses aux appels à projet et formulation de programmes
- Appui à la mobilisation des ressources pour le financement des plans de développement
- Organisation des conférences d'harmonisation.

AXE 5 : PILOTAGE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT

- Gestion administrative de l'ARD
- Gestion financière
- Appui institutionnel PAIGE
- Coordination, gestion et suivi du PAGOR
- Renforcement des capacités de fonctionnement de l'ARD (ASSTEL 2)
- Appui au fonctionnement de l'ARD (FICOL)
- Mise en œuvre d'un plan de communication
- Mettre en place un SSE fonctionnel
- Appui à la mise en place de la PISET
- Actualisation de l'atlas régional sur l'eau et l'assainissement
- Conception d'une base de données dynamique pour le PAEMS
- Réalisation des études socio-économiques AICHA
- Mise en œuvre du PROGEP/FA (Volet intercommunalité).

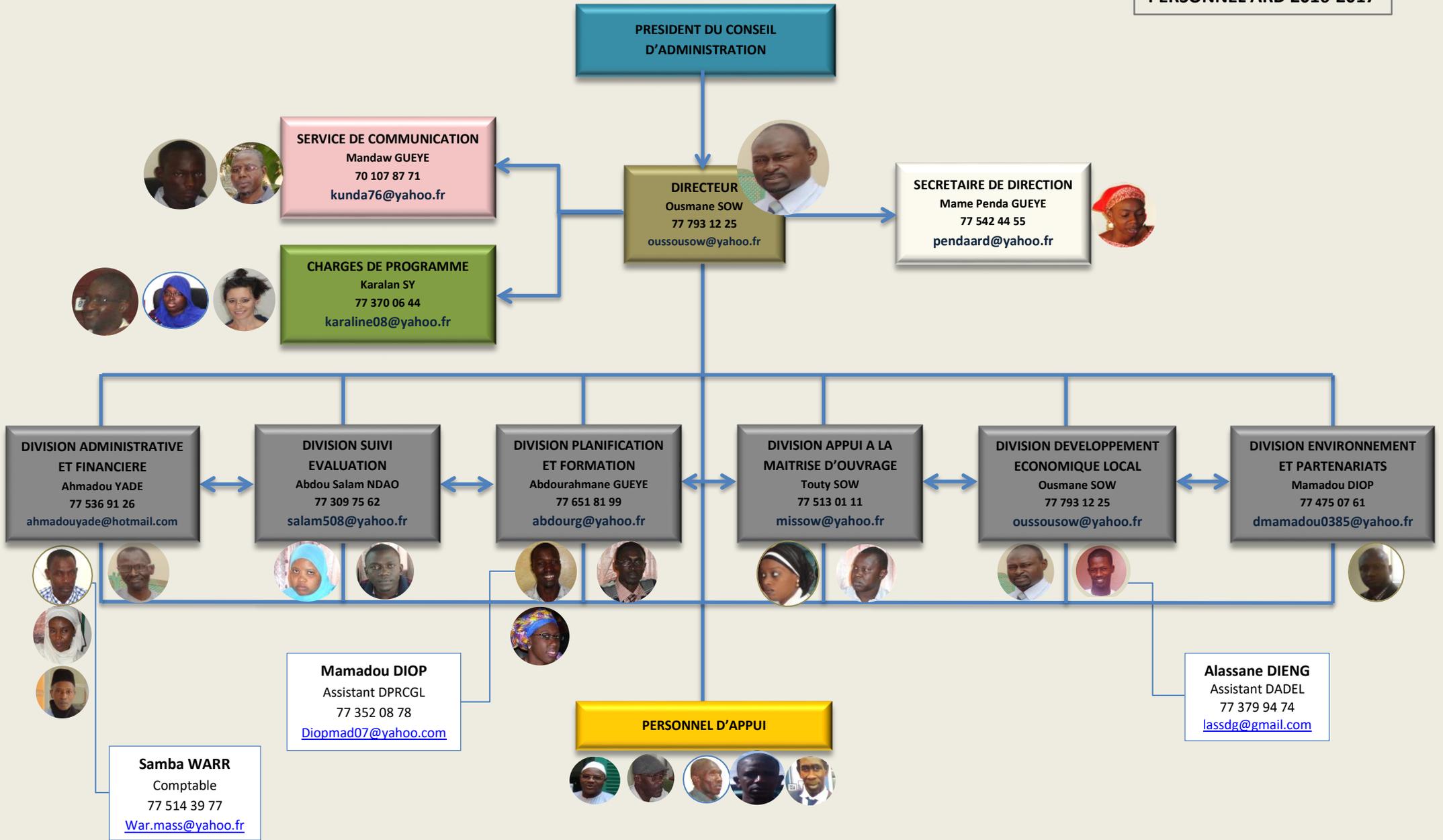


Projet d'Appui à la gouvernance et à la résilience alimentaire dans le Département de Podor (PAGORE)



ANNEXES : TABLEAU LISTE DES ACTIVITÉS DE FORMATION DÉROULÉES EN 2016

Période	Thème	Cibles	Participants		Source de financement
			Hommes	Femmes	
Août 2016	Atelier de mise à niveau et d'échange sur la mise en œuvre des conventions FDL PNDL	Elus locaux, ARD, STD, Entreprises	61	13	PNDL
Juillet 2016	Formation des PME sur les techniques de réponse aux appels d'offre	PME, chambres consulaires, ARD	22	6	ADPME
Août 2016	Atelier d'information et de partage sur la fonction publique locale	Elus, Autorités administratives, STD, Services techniques des CL, ARD,	60	15	Direction des CL
Mai 2016	Atelier d'installation du comité régional de formation et de partage des modalités de mise en œuvre du plan de formation de la zone ZCO (Louga, Saint-Louis et Matam)	ARD, Elus locaux, Autorités administratives, STD, PTF	28	2	Service de la Formation (MGLDAT)
Septembre 2016	Atelier d'habilitation des commissions thématiques de Ndiébène Gandiol sur la mise en place et la mise à jour d'une base de données locale	Commissions thématiques, Service technique communal	45	16	ARD
Juillet 2016	Réunion du cadre de concertation sur la gouvernance du service d'eau potable et d'assainissement	Elus locaux, autorités administratives, STD, GRET, Le Partenariat, Union régionale des ASUFOR/ASUREP, autres acteurs du secteur	71	10	AICHA
Octobre 2016	Formation des tâcherons et chefs cantonniers sur les techniques d'entretien des pistes communautaires	Comités de gestion des pistes communautaires	33	2	PPC/CFPTP
Décembre 2016	Session de renforcement de capacités des acteurs sur la Gouvernance économique locale	Elus, STD, Organisations socioprofessionnelles	57	8	PSDAR
Septembre 2016	Réunion de mise en place du cadre de concertation, de planification et de suivi du développement de Ndiébène Gandiol	Elus, Autorité administrative, OCB, Organisations socioprofessionnelles, chefs de village	33	15	PSDAR
Octobre 2016	Réunion de mise en place du cadre de concertation, de planification et de suivi du développement de Fass Ngom	Elus, Autorité administrative, OCB, Organisations socioprofessionnelles, chefs de village	29	6	PSDAR
Décembre 2016	Réunion de mise en place du cadre de concertation, de planification et de suivi du développement de Ngnith	Elus, Autorité administrative, OCB, Organisations socioprofessionnelles, chefs de village	36	4	PSDAR
Décembre 2016	Réunion de mise en place du cadre de concertation, de planification et de suivi du développement de Gamadji Saré	Elus, Autorité administrative, OCB, Organisations socioprofessionnelles, chefs de village	22	3	PSDAR
Décembre 2016	Réunion de mise en place du cadre de concertation, de planification et de suivi du développement de Doumga Lao	Elus, Autorité administrative, OCB, Organisations socioprofessionnelles, chefs de village	24	6	PSDAR



L'AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT (ARD)

L'Agence est une structure d'appui technique au service des collectivités locales, un levier clé de mise en cohérence des initiatives de développement local. L'ARD de Saint-Louis est installée en Mai 2000 en application de l'article 37 du Code des Collectivités Locales.

Le dispositif organisationnel et fonctionnel actuel de l'ARD, résulte d'un long processus à travers les différents décrets qui ont accompagné son évolution de 1998 à 2014 ont été pris afin de mieux cadrer les interventions de l'ARD pour une meilleure efficacité et plus d'efficience dans la mise en œuvre de ses missions.

L'ARD de Saint-Louis favorise une culture de concertation et assure les fonctions d'étude, d'appui à la coordination, de suivi et d'évaluation relatives aux projets et programmes des Collectivités Locales.

MISSION

L'ARD a pour mission générale l'appui technique aux interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

MISSIONS SPECIFIQUES

- ⇒ Appui et facilitation à la planification du développement local ;
- ⇒ Appui à la mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et plans nationaux d'autre part ;
- ⇒ Suivi et évaluation des programmes et plans d'actions de développement local ;
- ⇒ Appui à la maîtrise d'ouvrage des CL ;
- ⇒ Appui à l'exécution des projets et programmes ;
- ⇒ Elaboration et appui à l'exécution et au suivi des contrats de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat ;
- ⇒ Elaboration et suivi des contrats plans ;
- ⇒ Appui à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives des Collectivités locales en matière de coopération décentralisée.

AXES D'INTERVENTION

- ① Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale
- ② Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales
- ③ Appui au développement économique local
- ④ Appui au développement de partenariats et l'harmonisation des interventions
- ⑤ Pilotage de l'ARD.

LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST PEVUE AU COURANT DU MOIS DE FEVRIER 2017

L'Agence Régionale de Développement (ARD) est organisée à travers un conseil d'administration qui est composé de l'ensemble des Maires des 38 communes et des Présidents des 03 Conseil départementaux ce qui fait au total 41 collectivités locales sur la région de Saint-Louis.

Le Président de conseil départemental chef-lieu de région est le président du Conseil d'administration de l'ARD.

Le rôle de ce Conseil d'Administration, après avoir nommé le Directeur est de valider tout le plan de travail que l'ARD doit mener. Ce Conseil d'Administration vote le budget de l'ARD puis assure le rôle de contrôle sur l'exécution du budget à travers les états financiers.



Les membres du Conseil d'Administration de l'ARD - 2015



Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

www.ardsaintlouis.org

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS



AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT (ARD)

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAINT-LOUIS**
LES COMMUNES DE : GANDON, SAINT-LOUIS, FASS NGOM, NDIEBENE GANDIOLE, MPAL
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE DAGANA**
LES COMMUNES DE : DAGANA, RICHARD-TOLL, ROSSO-SENEGAL, NGNITH, RONKH, ROSS-BETHIO, GAE, DIAMA, BOKHOL, NDOMBO, MBANE
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PODOR**
LES COMMUNES DE : PODOR, MBOUBA, MERY, NIAYENE PENDAO, NDIJOM, PETE, GOLLERE, WALALDE, NDIADANE, DODEL, GAMADJI SARRE, GALOYA, AERE LAO, BODE LAO, GUEDE CHANTIER, BOKE DIALLOUBE, DOUMGUA LAO, GUEDE VILLAGE, DEMETTE, MEDINA NDIATHBE, MBOLO BIRANE, FANAYE

ENSEMBLE VERS L'EMERGENCE DES TERRITOIRES





WWW.ARDSAINTLOUIS.ORG



ENSEMBLE VERS L'EMERGENCE DES TERRITOIRES